



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



N°04
25/02/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / ARVALIS
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Ce qu'il faut retenir

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : en cours de levée.
- **Sitone – Thrips** : à surveiller dès le retour d'un temps plus calme, doux et sec

Colza

- **Stade** : variable de « C1 à F1 » (stades D1-D2 majoritaires).
- **Charançon de la tige du colza** : présence généralisée, piégeage dans 67 % des parcelles.
- **Méligèthes** : 1^{ères} arrivées.
- **Divers** : pucerons cendrés, *mycosphaerella*.

Céréales à paille

- L'analyse du risque sanitaire pour les céréales débutera la semaine prochaine dans le BSV n°5 du 3 mars.
- Venez contribuer au réseau.

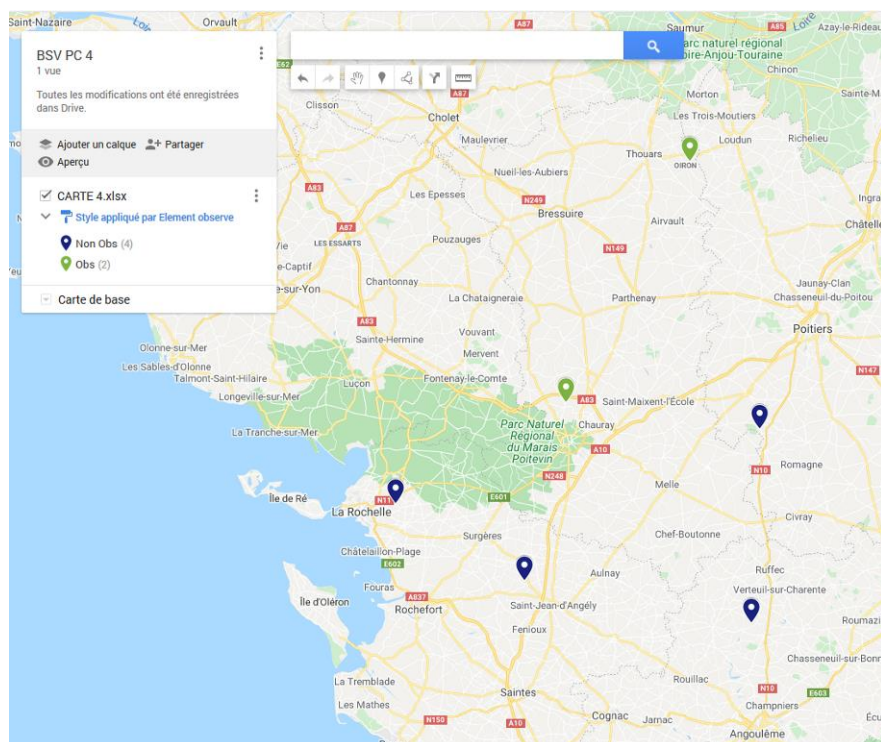
Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Colza
Créées	6	67
Observées	2	29

Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Les pois de printemps sont en cours de levée. Toutes les parcelles ne sont pas semées à ce jour.

Date de semis	Stade
23/01/2020	2 feuilles
23/02/2020	Non levé



- **Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)**

La présence de thrips n'est pas observée cette semaine sur les parcelles suivies.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : en moyenne 1 thrips par plante.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Évaluation du risque

Le risque est faible.

Les parcelles de pois de printemps levées sont dans la période de risque, mais le temps agité est peu favorable à leur activité.

Attention à porter dès le retour d'un temps plus calme, sec et doux.

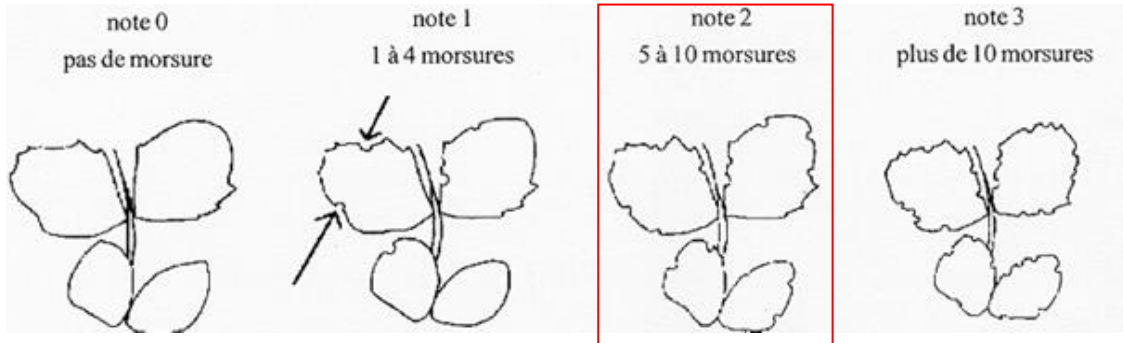
- **Sitone du pois (*Sitona lineatus*)**

La présence de dégâts de sitone n'est pas observée cette semaine sur la parcelle levée.

Même si des insectes peuvent être observés ponctuellement dans les parcelles, le temps agité n'est pas favorable à leur activité.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : note 2 - 5 à 10 morsures par plante, sur les dernières feuilles.



Évaluation du risque :

Le risque est faible.

Les parcelles de pois de printemps levées sont dans la période de risque, mais le temps agité est peu favorable à leur activité.

Attention à porter dès le retour d'un temps plus calme, sec et doux.

Leviers agronomiques :

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de résister aux attaques des ravageurs de début de cycle.



- **Autres ravageurs du pois**

Aucun dégât d'oiseaux signalé cette semaine.

- **Maladies du pois**

Aucune maladie n'est signalée cette semaine dans le réseau.

Flash féverole d'hiver

L'hiver doux a permis un bon développement des féveroles d'hiver, qui atteignent selon la date de semis le stade 3 feuilles à 6 feuilles. Les ramifications se développent également.

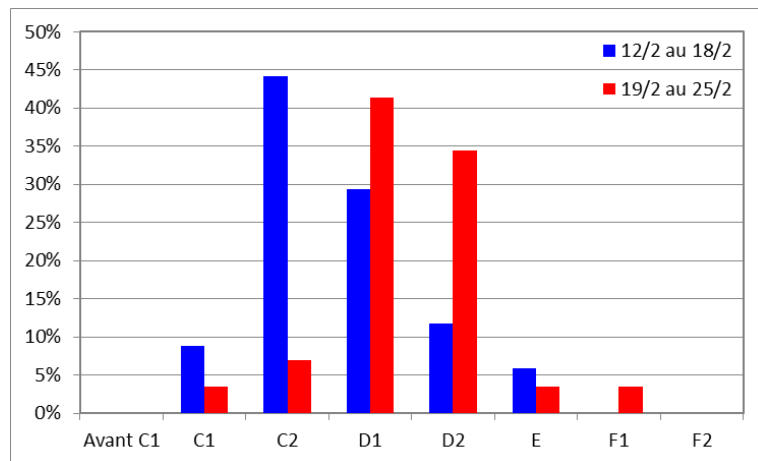
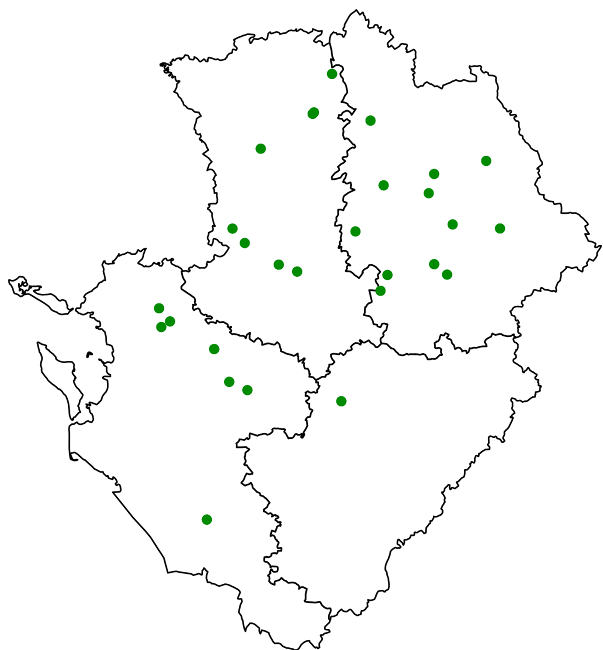
La présence de botrytis est signalée dans de nombreuses parcelles : son évolution doit être surveillée dès la reprise de végétation et l'apparition de nouvelles feuilles, l'objectif étant de limiter le développement de la maladie sur les organes jeunes.



Colza

• Stade phénologique et état de la culture

Parmi les 67 parcelles créées dans le réseau colza, 29 sont observées cette semaine. 83 % des parcelles atteignent au moins le stade D1 (BBCH 50) avec les boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales. Les conditions météo douces et humides pour un mois de février dynamisent le développement des colzas.



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

Carte des parcelles observées du 19 au 25 février 2020 (Terres Inovia)

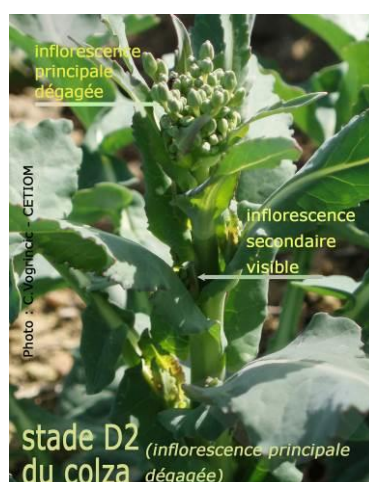
Rappel des stades :

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 (BBCH 53) : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».

Stade E (BBCH 55) : « Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées ».

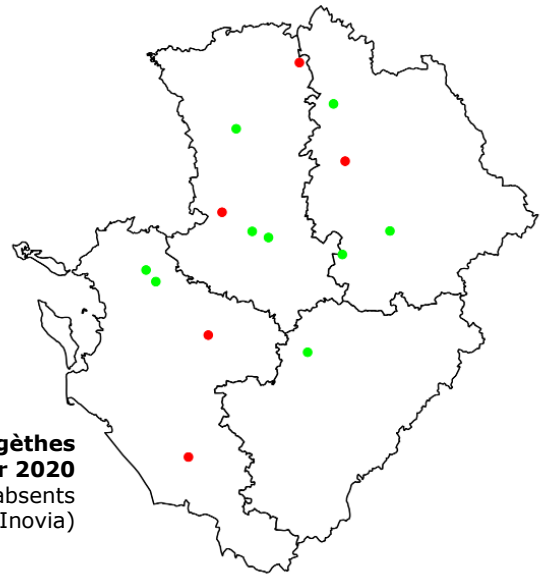
Stade F1 (BBCH 60) : « début floraison, 1^{ère} fleur ouverte », la parcelle est verte.



Stades du colza (Crédit Photo : Terres Inovia)

• Méligèthes

79 % des colzas du réseau sont dans la période de sensibilité aux méligèthes. Leurs observations restent rares : quelques insectes sont capturés en cuvettes. Parmi les 14 parcelles renseignées, seulement un tiers ont des méligèthes sur les plantes. **Les populations sont faibles actuellement avec en moyenne moins d'un méligèthe/plante.** Les températures sont encore un peu fraîches pour une présence importante en culture.



Carte d'observation des méligèthes sur les colzas du 19 au 25 février 2020

Point rouge : méligèthes présents / Point vert : méligèthes absents (Terres Inovia)

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés) au début de la floraison F1.

Seuil indicatif de risque : il dépend du stade et de la vigueur du colza :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu développé (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Évaluation du risque

Les colzas du Poitou-Charentes sont majoritairement en période de sensibilité et les méligèthes arrivent en parcelle. Pour le moment, les populations sont faibles :

- Le risque est **faible** pour les **colzas vigoureux** (majorité des colzas du Poitou-Charentes),
- Le risque est **modéré** pour les **colzas stressés ou en retard de développement.**



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyrèthrinoïdes actuels.

C'est le moment d'observer les méligèthes sur les plantes et de les compter pour évaluer le risque en lien avec le stade du colza.



Méthodes alternatives : Mélange variétal

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même très fortes.

Dans les situations où les attaques de méligèthes sont généralement faibles à modérées, **l'association d'une variété haute et très précoce à floraison** en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en dessous des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet **plus attractive** pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt.

Dans les situations à forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

Pour aller plus loin :

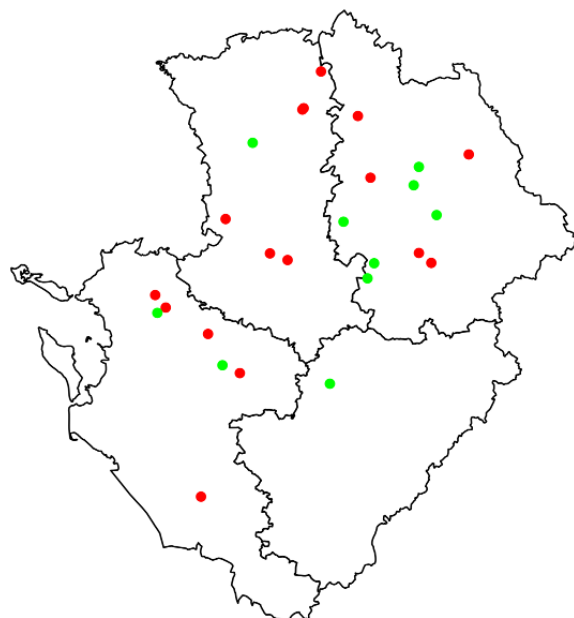
[Surveillance et lutte contre le méligèthe](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

• Charançon de la tige du colza

Les conditions climatiques instables donnent lieu à des captures échelonnées du charançon de la tige du colza. L'analyse de risque est toujours compliquée et le meilleur indicateur reste son piégeage dans la cuvette de votre champ.

Les captures progressent bien cette semaine : 67 % des 27 cuvettes relevées cette semaine sont positives (taux de capture = 26 % la semaine dernière). Le niveau de piégeage révèle de faibles populations de 1 à 9 individus. Aucun signalement de piqûres sur tige ou de leur déformation n'est remonté.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 19 au 25 février 2020

Point rouge : piège positif (1 à 9 insectes) / Point vert : aucune capture (Terres Inovia)

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. **On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque.** Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque

Les températures restent favorables au vol en dépit des conditions climatiques instables annoncées (nuages et pluies).

Les captures de charançons de la tige du colza ont bien augmenté et les colzas sont majoritairement en période sensible (présence de tige tendre) : **le risque est actuellement fort** dans les situations où il n'a pas encore été pris en compte.

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le charançon de la tige du colza](#)

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer pour bien les identifier.

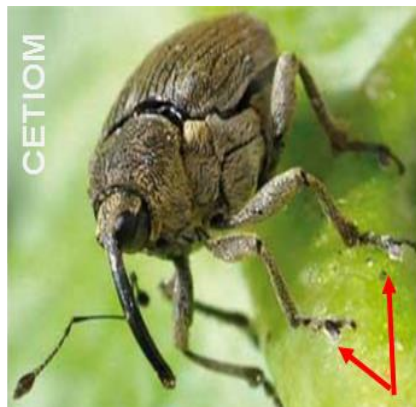
Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou est inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.



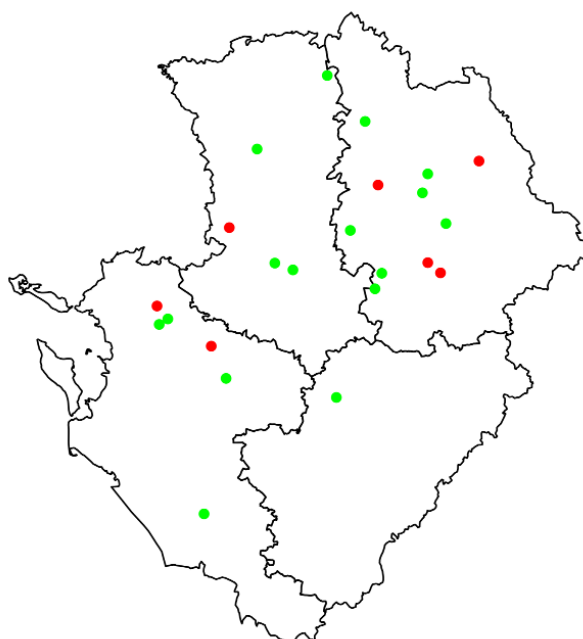
Le charançon de la tige du colza est par contre préjudiciable. Il est plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



Pour aller plus loin sur le charançon de la tige du chou :

[Surveillance du charançon de la tige du chou](#)

Pour information, la carte des piégeages des charançons de la tige du chou – non considérés comme ravageur du colza :



Carte du piégeage du charançon de la tige du chou du 19 au 25 février 2020

Point rouge : piège positif (1 à 9 insectes) / Point vert : aucune capture
(Terres Inovia)

• Divers

Des **pucerons cendrés** sont régulièrement observés sous forme de petits foyers notamment en Vienne. Non dommageables aux stades actuels des colzas, mémoriser les parcelles touchées pour redoubler de vigilance sur l'évolution des populations le moment venu.

Hors réseau, des **tâches de mycosphaerella** sont signalées sur les vieilles feuilles dans quelques situations en Vienne et Charente-Maritime. Il faut surveiller sa progression au fur et à mesure du développement du colza.

Céréales à paille

La douceur exceptionnelle de cet hiver est favorable à une reprise de végétation précoce des céréales mais présente aussi un risque de développement précoce de certaines maladies des céréales telles que le piétin-vertes et les rouilles.

L'analyse du risque sanitaire pour les céréales débutera la semaine prochaine dans le BSV n°5 du 3 mars. L'observation des blés au stade épi 1 cm (BBCH 30) est primordiale.

➤ Vous aussi contribuez au réseau céréales à paille

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil (Institut, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, Caves viticoles, OP, Lycées agricoles...) que les agriculteurs eux-mêmes : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte....

**Venez nombreux rejoindre ce dispositif :
techniciens et agriculteurs, chacun est concerné.**

Vous pouvez déclarer des symptômes observés sur votre exploitation en :

- participant au réseau de piégeage,
- suivant chaque semaine des parcelles de référence pour une culture donnée,
- signalant des symptômes ponctuels sur les parcelles flottantes ou la présence d'adventices difficiles.

Pour participer au réseau de votre choix, contactez l'animateur du BSV Grandes cultures Poitou-Charentes : khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur céréales à paille](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "